

LE TEMPS

Conflit fiscal Samedi 11 février 2012

Le parlement tient dans ses mains le sort des onze banques

Par Yves Petignat Berne

Le parlement a dans ses mains le sort des onze banques empêtrées aux Etats-Unis Pour parvenir à un règlement du conflit bancaire avec Washington, le parlement doit accepter l'accord de double imposition

L'alliance contre nature des socialistes et de l'UDC pourrait-elle faire capoter un règlement du conflit bancaire entre la Suisse et les Etats-Unis, au moment où onze banques suisses restent très dangereusement placées dans le collimateur de la justice américaine? Pour des motifs différents, les deux partis menacent en effet de s'opposer à la ratification d'une nouvelle convention de double imposition avec les Etats-Unis lors de la session des Chambres fédérales qui s'ouvrira fin février.

Or ce traité est indispensable pour conclure les négociations que mène Berne avec Washington. Non seulement pour sortir les onze banques, dont Wegelin, des difficultés judiciaires, mais aussi pour trouver une solution globale en faveur de l'ensemble des 330 établissements financiers suisses. Quelques-uns craignent toujours de tomber dans les filets américains en raison de leurs activités antérieures outre-Atlantique. Un règlement global, comportant notamment un volet financier, permettrait de tirer un trait sur ce passé. C'est à quoi s'est attelé en début de semaine dans la capitale américaine le secrétaire d'Etat aux Finances, Michael Ambühl, qui devrait repartir aux Etats-Unis.

Son mandat est de négocier une solution globale pour l'ensemble des banques suisses, comprenant un chapitre spécifique pour les onze établissements déjà mis en cause. Au cœur des discussions, non seulement la mise au point de règles de comportement, mais surtout la hauteur des montants compensatoires destinés à effacer les erreurs du passé. UBS avait dû verser quelque 780 millions de dollars. Les négociations se poursuivent avec la ferme volonté d'aboutir à une solution, des deux côtés. Car le Conseil fédéral a absolument besoin de résultats ou du moins d'assurances avant la session parlementaire de février-mars.

Les banques en difficulté aux Etats-Unis sont en effet prises dans un étau juridique. Soit elles livrent les noms et les données bancaires que leur réclament les autorités américaines. Et alors elles violent la loi suisse sur le secret bancaire. Soit elles refusent et risquent non seulement une lourde condamnation aux Etats-Unis, mais peut-être leur existence. Fin janvier, le Conseil fédéral a cherché à gagner du temps et a fait preuve de bonne volonté en transmettant aux Etats-Unis une clé cryptée contenant des milliers de données (LT du 01.02.2012).

Mais la clé de décodage ne devrait être transmise qu'après signature d'un accord global avec les Américains. Et cet accord global dépend bien évidemment de la ratification par le parlement de la nouvelle convention de double imposition (CDI), qui seule autorisera la transmission des données exigées par les Etats-Unis. Tout se tient. Qu'une seule pièce du puzzle vienne à manquer et c'est l'échec.

Cette CDI autorisera l'entraide administrative envers les Etats-Unis non seulement pour les cas de fraude mais aussi d'évasion fiscale. Elle comporte une clause annexe, ajoutée par le Conseil fédéral,

qui autorise la livraison de données bancaires aux Etats-Unis non seulement lorsque les noms du client et de la banque sont clairement identifiés, comme jusqu'ici, mais aussi selon la méthode dite «du modèle de comportement». Un ressortissant américain plaçant son argent dans des sociétés off-shore, dans l'achat de produits financiers ou de services permettant de se dissimuler aux yeux du fisc, par exemple. On demanderait alors à la Suisse de livrer les noms de toute personne ayant ce type de comportement. Cela ouvre la porte à ce que l'on appelle des «recherches groupées».

En décembre, les sénateurs ont lâché du lest et donné leur feu vert malgré des doutes sur l'aspect juridique du problème. Le Conseil national doit examiner l'accord le 29 février. L'UDC, qui estime que la Suisse doit se comporter comme si elle était en guerre économique, refuse les facilités accordées aux Etats-Unis pour les recherches groupées. Les socialistes veulent, eux, des mesures législatives garantissant que la place financière va rompre avec ses anciennes pratiques.

Devant la Commission de l'économie et des redevances, la ministre des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a affirmé que l'accord de double imposition, avec les recherches groupées, n'entrerait en vigueur que si Berne et Washington parvenaient à un accord global pour toutes les banques suisses. Le PLR, qui présentait sa stratégie de l'argent propre basée sur des contrôles de la Finma et une déclaration de conformité fiscale par le client, en fait lui aussi une condition. La Suisse doit montrer plus d'assurance dans les différends fiscaux avec les Etats-Unis ou avec ses voisins européens, selon le président du PLR, Fulvio Pelli, qui a évoqué une «guerre économique».

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA